

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire et de désenclavement des communes isolées, la Collectivité territoriale de Guyane a programmé pour ce second semestre 2018 la réfection de la piste de l'aérodrome de Saül.

Seul lien de cette commune du centre de la Guyane avec le littoral en termes de transport des biens et des personnes, l'aérodrome de Saül était pourtant menacé de voir son activité remise en question du fait de la dégradation de sa piste et de l'érosion subie au fil des ans ; les travaux d'entretien régulièrement effectués s'avérant insuffisants à long terme faute de machines adaptées.

C'est la raison pour laquelle la CTG a passé un marché pour la réalisation desdits travaux, obtenu par la SAS ATPA. Afin de pouvoir honorer sa prestation, celle-ci devra acheminer du matériel lourd par voie terrestre en empruntant l'ancienne piste forestière du Bureau Minier Guyanais Bélizon-Saül. Elle a, à ce titre, d'ores et déjà transmis une déclaration de travaux et une étude